

## « Europe : Le crépuscule de Monnet, Mitterrand, Kohl... ? »

Par Gilles Savary\*

(*Le Monde*, 1<sup>er</sup> septembre 2010)

**D**ans son interview estivale au *Financial Times Deutschland* le 9 août, le Commissaire européen au budget, le Polonais Janusz Lewandowski, a posé à l'Union européenne une question quasi-existentielle en proposant la création d'un impôt européen.

Depuis la création de la Communauté économique européenne en 1958, l'Europe n'a cessé de perdre son autonomie budgétaire du fait de la baisse mécanique de ses ressources propres, principalement prélevées sur des droits de douane en voie devenus résiduels au fur et à mesure de la construction du marché intérieur européen.

Aujourd'hui, ce sont essentiellement les "cotisations" de ses Etats-membres, calculées au prorata de leur poids économique, qui lui assurent ses ressources budgétaires, notoirement insuffisantes pour financer tout à la fois ses anciennes politiques (comme la Politique agricole commune, les politiques de cohésion et de développement régional ou les politiques sociales du Fonds social européen) et ses nouvelles (environnement, énergies nouvelles, Programme cadre de recherche et de développement technologique, lutte contre les crises sanitaires de type "vache folle", aides d'urgences aux dommages de catastrophes naturelles, réseaux de transports, aides au développement, agences techniques, immigration et asile, service diplomatique européen, etc.). Ces contributions (subventions) des Etats-membres représentent actuellement 76 % des recettes du budget européen.

Evidemment, la crise économique de ces dernières années et les cures de réduction des déficits et endettements publics qu'elle inflige aux Etats-membres, plans de sauvetages compris, augurent très mal des dispositions des gouvernements européens à augmenter, voire même à maintenir, leurs niveaux de contributions au budget de l'Union alors qu'ils peinent à boucler leurs propres budgets nationaux...

En 2007, avant même que la crise des subprimes ne contamine l'Europe, le Parlement européen s'était inquiété de cette situation en confiant à l'un de ses membres, le français Alain Lamassoure, un rapport sur cette situation qui concluait prudemment à la nécessité de nouvelles "*ressources propres*" européennes, directement prélevées sur la fiscalité, la para-fiscalité ou les recettes d'usages des Etats-membres afin d'échapper au couperet de leurs arbitrages budgétaires, et accessoirement aux "remises" consenties à quatre Etats-membres, exigées dès 1984 par Margaret Thatcher en compensation des dividendes français de la PAC, au nom du principe peu communautaire : "*I want my money back*".

Janusz Lewandowski était alors un membre influent et respecté de sa commission du budget. Pour faire mentir tous ceux qui ont prophétisé que les nouveaux membres de l'Est allaient constituer un frein pour la construction européenne, c'est le même Lewandowski, devenu commissaire en 2009, qui reprend aujourd'hui à son compte la proposition d'un "impôt européen", directement acquitté par les citoyens à l'Union européenne, afin de prémunir durablement les budgets européens de l'arbitraire des Etats.

ETATS-UNIS D'EUROPE

Le moment est particulièrement opportun puisque que c'est cette année que s'engage la révision des perspectives budgétaires de l'Union et de la structure de leurs recettes d'ici à 2020.

Et voilà que d'un même cœur, trois anciens Etats-membres, et non des moindres puisqu'il s'agit de la Grande Bretagne, traditionnellement, mais surtout de l'Allemagne et de la France, lui opposent sans ménagement une fin de non recevoir.

La France, qui se targue d'être revenue au premier plan européen, a même pour l'occasion, et par la voix de son secrétaire d'Etat aux affaires européennes Pierre Lellouche, entonné la vieille démagogie eurosceptique britannique, en lui administrant des conseils de gestion et d'économies budgétaires, que l'Europe avait perdu l'habitude d'aller chercher chez les français.

Ce débat, que Janusz Lewandowski a eu le mérite d'ouvrir au plus haut niveau institutionnel européen, est pourtant d'une portée considérable pour la suite de la construction européenne. Dans la lignée de ses pères fondateurs qui rêvaient d'Etats-Unis d'Europe, bien avant que la mondialisation et l'émergence de nouvelles hyper-puissances n'en éclairent la pertinence pour les Européens, Mitterrand et Kohl avaient décidé de lier indissolublement le destin des Européens par une monnaie unique qui portait en elle la nécessité ultérieure d'un fédéralisme budgétaire, dont on pu vérifier le manque tragique à l'occasion de la crise des finances publiques grecque.

L'Euro en était probablement, dans leur esprit, le "virus intégrateur" qui allait obliger les européens à franchir un jour l'étape suivante d'un minimum d'intégration budgétaire permettant à l'Union européenne d'accéder, si ce n'est à une politique macroéconomique de plein exercice, du moins au financement de grandes politiques structurelles communes.

Hélas, malgré les tensions destructrices exercées sur l'euro au début de cette année, les trois principaux gouvernements de l'Europe, mis au pied du mur par la proposition Lewandowski, ont une nouvelle fois trahi leur conception d'une Europe réduite à un aimable club mondain entre souverainetés nationales irréductibles.

L'Union européenne nous avait habitué à sa marche en crabe, un pied sur l'accélérateur (le Traité de Lisbonne), l'autre sur le frein (le principe de subsidiarité brandi à tout bout de champ), mais elle nous avait enseigné également que les crises étaient salutaires à ses sursauts et à de nouvelles avancées. Celle de la chute du mur et de la réunification de l'Allemagne aura donc été la dernière à susciter de tels dépassements, sans doute parce que Mitterrand et Kohl étaient encore habités d'un sens de l'histoire tragique européenne .

En tout cas, ce que nous aura appris la crise économique de ces dernières années, c'est d'une part que les principaux gouvernements européens préfèrent affronter nationalement les considérables enjeux géopolitiques et économiques du nouveau siècle ; et que d'autre part, ce n'est pas des nouveaux Etats-membres dont il fallait s'inquiéter pour l'avenir de l'Europe, mais des anciens.

Certes, le tumultueux couple franco-allemand s'emploie à faire bonne figure, mais au prix d'un moteur européen en marche arrière... C'est un directoire à trois, à géométrie variable, euro minimaliste à l'anglaise et sous leadership d'une Allemagne en pleine renaissance d'un sentiment souverain, flanquée d'un opportunisme français en panne de doctrine européenne, qui préside désormais aux destinées du club européen sur un mode inter-gouvernemental, aux

antipodes de l'esprit communautaire qui a relevé avec un succès inégalé et stupéfiant, les défis improbables de la réconciliation d'après guerre.

Saborder ce qui lui reste de maigre budget en récusant d'emblée l'hypothèse de travail ouverte par le commissaire Lewandowski, serait un calcul à courte vue qui ne manquerait pas de confronter la France à la pression d'une renationalisation larvée de la Politique agricole commune et des crédits du FEDER et du FSE ; et l' Europe à une incapacité structurelle à financer les nouvelles politiques scientifiques, technologiques, industrielles, énergétiques et environnementales dont elle a impérativement besoin pour préserver son rang dans le monde. Du coup, c'est la réaction catégoriquement hostile de Pierre Lellouche qui pourrait bien très vite se révéler "parfaitement inopportune" pour la France.

### PRÉLÈVEMENTS HOMÉOPATHIQUES

Il est probable que l'axe du refus franco-anglo-allemand retrouverait lui-même très vite, dans les arbitrages de pénurie auquel il condamnerait le futur budget européen, matière à de profonds et durables désaccords.

Quant aux peuples d'Europe, il y aurait peu de chances qu'ils se réconcilient avec une Europe sans budget, condamnée à ressembler à sa caricature de bureaucratie impuissante et procédurière, faute de pouvoir s'incarner dans des politiques concrètes.

La vieille idée épouvantail d'un impôt européen, qui permettrait d'asseoir des emprunts communautaires a toujours fait l'objet de controverses et de positions très tranchées entre ses Etats-membres. Pour autant il serait inconséquent, dans la conjoncture budgétaire que traversent les budgets nationaux, de ne pas se saisir du débat ouvert par Janusz Lewandowski pour réfléchir à divers types de ressources propres nouvelles pour le budget européen, prélevées par exemple sur les péages d'infrastructures routières, les taxes sur l'énergie, les accises, les fiscalités écologiques ou les taxes envisagées sur les transactions financières, sans créer forcément un nouveau prélèvement. La remarquable résolution adoptée par le Parlement européen le 29 mars 2007 ne manque ni d'imagination, ni de réalisme à cet égard.

L'Europe est suffisamment vaste pour que des prélèvements homéopathiques sur les taxations nationales actuelles, suffisent à faire une grande rivière pour son budget. Et vraiment rien d'objectif n'autorise à prétendre qu'ils seraient plus mal gérés et employés qu'aux niveaux nationaux.

L'Allemagne et la France n'ont pas le droit, en ce moment, de refuser un tel débat, sauf à trahir leur histoire et leurs responsabilités européennes.

La génération de responsables politiques qui prendra cette responsabilité restera celle, peu glorieuse, du détricottage de la construction européenne, au moment le plus inopportun de son histoire où se recomposent à ses dépens, les hiérarchies de la richesse et de l'influence dans le monde.

\*Ancien député européen (PSE) (1999-2009).